



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une CAPD version Darmanin/Dussopt, afin de traiter des recours individuels. FO ne cesse de revendiquer l'abrogation de cette loi inique. Cette loi de Transformation de la Fonction publique place la gestion des personnels dans la droite ligne de celle de France Telecom pour les années 2000. Elle vide les CAPD de leurs prérogatives, place les enseignants face à l'arbitraire des supérieurs hiérarchiques, cherche à évincer leurs représentants, leurs syndicats, de toute possibilité de contrôle. Les collègues se voient dépossédés de droits essentiels : l'équité, la transparence, le contrôle. Cette « nouvelle » gestion des ressources humaines n'est qu'une vieille recette, un retour en arrière de 75 ans, à une époque où le fonctionnaire n'avait ni droit, ni statut. C'est le retour à une époque où les personnels n'avaient pas droit de s'assurer, par leurs représentants, de la validité des opérations effectuées par l'administration pour toute question relative à leur carrière (mouvement, permutations, avancement). C'est le retour au fait du prince. La maltraitance des agents de l'Etat devrait-elle devenir la règle ? le SNUDI FO et sa fédération ne l'acceptent pas.

Cette CAPD va traiter des recours de collègues concernant les temps partiels ainsi que les recours concernant le mouvement. Il est regrettable que le manque d'informations données aux collègues sur leurs droits, ainsi que les conséquences du management version PPCR, dissuadent les collègues d'exercer leurs droits.

Par ailleurs, si désormais, autant de collègues souhaitent quitter ce métier qui ne fait plus rêver (la chute continue du nombre de candidats aux concours en est une illustration), il faut clairement en définir les responsables : Grenelle, dégradations des rémunérations et conditions de travail, attaques permanentes contre les statuts et les droits des personnels.

Avec le Grenelle, les collègues découvrent le mirage de la revalorisation annoncée par M. Blanquer. A travers le Grenelle, c'est également toute la gestion des personnels qui se trouve bouleversée. Bienvenue dans la logique managériale dans l'Education nationale : enseignants chargés par lettres de mission d'évaluer leurs collègues, territorialisation et destruction du cadre national... Et les 2/3 des enseignants, en reconnaissance de leur investissement, de l'importance de leurs missions, auront droit à ...0 euros... Et pas un centime de revalorisation pour les AESH qui ont un revenu en dessous du seuil de pauvreté monétaire établi par l'INSEE à 1015 € pour une personne seule, en 2015. Imaginons un instant à quoi ressemblerait l'Ecole, si les enseignants traitaient avec autant de reconnaissance leurs élèves.

Le SNUDI FO revendique une augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice. « Déraisonnable » pensez-vous ? Il s'agit pourtant d'un simple rattrapage de la perte du point d'indice depuis 2000. Selon l'INSEE, l'indice des prix à la consommation hors tabac est passé de 80,25 en janvier 2000 à 105,34 en mai 2021 soit une inflation de + 31,265%.

Sur la même période, le point d'indice est passé de 50,9469 annuel à 56,2323 soit + 10,37%. La perte de 20,89 points est ainsi supérieure aux 20 points d'augmentation revendiqués.

Monsieur Alphonse Allais, dont le sens de l'à-propos n'est pas à démontrer, faisait observer fort justement : « le comble du cynisme c'est d'assassiner nuitamment un boutiquier, et de coller sur sa devanture : fermé pour cause de décès »

Tous les ingrédients de la destruction de l'Ecole sont là.

Cette logique managériale découle directement de ce qui est prévu par PPCR. Nous n'oublions pas la logique « d'accompagnement » des enseignants qui ouvre la voie à de possibles licenciements. Parallèlement, se met en place l'évaluation d'établissements et la part variable en REP+ qui divise les personnels entre « méritants » et « non méritants ». Toute la déréglementation prévue par PPCR se décline concrètement.

Notre devoir d'organisation syndicale est d'informer les collègues de ces projets scélérats, de les combattre et d'organiser la mobilisation face à cette folie destructrice. Les chiffres de l'abstention record lors des dernières élections et les scores des représentants de ce gouvernement le prouvent. Les enseignants, tout comme les citoyens ne veulent pas de cette politique.

Concernant la direction d'école, le projet de loi Rilhac poursuit le projet de subordination des enseignants aux autorités locales et au conseil d'école et veut mettre en place le statut de directeur supérieur hiérarchique qui l'accompagne. Avec la fusion des corps d'inspection et le projet de création d'un enseignant inspecteur, cette loi remet en cause l'Ecole de la République, l'Ecole communale. Les 450 € annuels supplémentaires et les augmentations de décharges hebdomadaires sont une parodie de contrepartie. Il n'y a aucun engagement chiffré et il n'est toujours pas question d'aide administrative.

Une fois toutes les pièces du puzzle « l'école du XXIème siècle » assemblées, l'image devient nette : les gouvernements qui se succèdent poursuivent un même objectif : la mise en place d'une école bradée, dont le seul fondement est la rentabilité.

Notre Fédération refuse cette politique et continuera à porter les revendications des collègues.

Parallèlement, la désorganisation règne toujours dans les écoles, faute de recrutements indispensables et immédiats pour remplacer les personnels absents et permettre l'accueil de tous les élèves en présentiel. Comment accepter que notre ministre ne recrute pas, pendant qu'en « en même temps », il vole 703 millions d'euros aux enseignants, à leurs élèves et à la jeunesse pour les rendre à Bercy ? Les problèmes récurrents de classes surchargées, de manque de remplaçants (qui a conduit cette année à renvoyer chez eux des milliers d'élèves et à remettre en cause leur droit à l'instruction) ne peuvent être résolus par l'ubérisation de l'Ecole Publique et le recours massif aux contractuels.

Les résultats des concours de recrutement des professeurs des écoles ont été rendus publics il y a quelques jours : le SNUDI FO n'a eu de cesse de demander de recruter la totalité des candidats sur les listes complémentaires pour faire face à cette situation. Cette demande reste plus que jamais d'actualité.

Concernant les temps partiels, nous enregistrons avec satisfaction qu'ils sont enfin accordés. Toutefois nous renouvelons, avec insistance, notre demande d'accorder la quotité de 80% aux collègues qui maintiennent leur demande : le 80% minimise les pertes financières, et permet de doter le département de 3 jours supplémentaires de remplacement à chaque 80% accordé. Enfin, diverses circulaires et notes ministérielles rappellent la politique de l'Etat en faveur du temps partiel à 80% et la nécessité de satisfaire les demandes.

Sur tous les points évoqués, le SNUDI FO et sa fédération combattent cette école low-cost.

Les enseignants et leurs élèves vont partir en vacances. Pour autant, à partir de la rentrée, la question de la mobilisation des collègues, pour la satisfaction des revendications est pleinement d'actualité.

En l'attente, nous souhaitons à nos collègues et aux personnels administratifs de bonnes vacances et de bons congés.